



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/09/2018

Dossier complet le :

24/09/2018

N° d'enregistrement :

2018_2902

1. Intitulé du projet

Projet de forage avec débit de prélèvement inférieur ou égal à 5 m³/h en vue d'alimenter en eau un bâtiment agricole avec lavage de pommes de terre sur la commune de 59270 BAILLEUL.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAISON LECOUFFE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. LECOUFFE Hervé

RCS / SIRET

4 4 7 1 5 0 0 6 1 0 0 0 1 1

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27° a)	Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur de 77 mètres (le seuil étant fixé à 50 mètres) soumis à Loi sur l'Eau, nomenclature 1.1.1.0 en régime déclaratif

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage de captage d'eau souterraine d'un diamètre tubé de 4" (125 mm) avec cimentation annulaire garantissant son étanchéité et exploitation par pompage avec pompe immergée électrique d'un débit horaire de 5 m³/h. (coupe prévisionnelle du forage en annexe)

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau d'un bâtiment agricole avec lavage de pommes de terre, permettant de garantir l'autonomie en eau de l'activité, de gérer au mieux les paramètres de débit/pression (débit suffisant, pression ni trop faible, ni trop élevée), ainsi que les paramètres physico-chimiques de l'eau tout en préservant la ressource en eau potable, le forage prévu exploitant une nappe phréatique des sables du landénien différente de la nappe de la craie qui elle est utilisée en adduction d'eau potable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, d'une durée de 3 à 5 jours non consécutifs, présence d'une foreuse sur chenilles et d'un camion de 15 tonnes. L'emprise globale est de 90 m², emplacement des véhicules et engins et zone d'évolution des techniciens compris. La zone de fouille est de 12,5 m² comprenant l'ouvrage même avec un trou de décantation attenant de 2,5 x 2,5 de côtés x 2,5 m de profondeur. Le percement s'effectue à l'aide d'outils en rotation et injection de boue composée d'eau potable et terrains naturels traversés sans adjonction. La boue est collectée dans le trou de décantation et recyclée au fur et à mesure. Une fois l'ouvrage percé, la boue est décantée dans le trou de décantation. Le forage est tubé en PVC alimentaire. Eventuellement un tube de protection en PVC ou Acier passivé sur la partie haute. Une étanchéité est réalisée par injection de ciment dans la partie basse de l'espace annulaire (pourtour du tube). Le forage est ensuite testé en terme de débit et peut au besoin être développé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le forage est équipé d'une pompe immergée électrique permettant de remonter un débit d'eau de maximum 5 m³/h / 50 m³/jour et 5000 m³/an afin d'alimenter en eau le bâtiment agricole avec lavage de pommes de terre et nettoyage des installations.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la nomenclature 1.1.1.0 de la Loi sur l'Eau, en régime déclaratif. Le demandeur n'est pas une ICPE. S'agissant d'un forage, le projet fera également l'objet d'une déclaration au titre du code minier auprès de la DREAL

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Profondeur prévue pour le forage :	77 mètres
- Diamètre brut de percement du forage :	0,355 m maximum
- emprise au sol en phase travaux :	90 m ² pendant 3 à 5 jours
- emprise au sol en phase exploitation :	3 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin de Halage
Hameau de La Crèche
Parcelle 0218 - Section YT
59270 BAILLEUL

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 4 6' 5 2 " 522 Lat. 5 0° 4 2' 5 3" 635

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve ni dans un périmètre de captage, ni dans une aire d'alimentation de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site Natura2000. Il n'y a aucune zone Natura 2000 à moins de 29 km autour du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les valeurs maximales de prélèvement prévues sont : 5 m3/h 50 m3/jour 5000 m3/an Ce prélèvement se ferait dans la nappe des sables du landénien, qui n'est pas exploitée pour de l'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement prévu, s'il ne l'est pas par forage, le serait sur le réseau d'eau public d'eau potable. Le projet vise à exploiter la nappe des sables du landénien, distincte de la nappe de la craie. Il va donc contribuer au bon état de la ressource en eau potable. Le projet n'engendre donc pas d'impact quantitatif sur la masse d'eau. Compte tenu du respect des lois, prescriptions et bonnes pratiques en matière de forage, il n'y aura pas non plus d'impact qualitatif sur la masse d'eau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La boue de forage est un mélange d'eau potable et des terres naturelles sans additif, donc non polluante. Cette boue sera traitée sur site par décantation et les terres déplacées restent sur place par étalement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport des matériaux nécessaires à la construction du forage et à son étanchéité (tubes d'acier, tubes PVC, ciment et billes d'argiles) suivant l'arrêté du 11 septembre 2003 (coupe prévisionnelle du forage en annexe)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 29 km du site Natura 2000 le plus proche. Compte tenu de la faiblesse du prélèvement demandé, de la profondeur atteinte par l'ouvrage, de l'isolation par une couche d'argiles imperméables et de la grande distance, il n'y aura aucun impact sur ces sites.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise au sol du projet fini est de 3m ² . Le projet se trouve sur une parcelle de terres agricoles
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu du respect des lois, prescriptions et bonnes pratiques en matière de forage, l'ouvrage sera protégé et rendu étanche, il n'y aura pas d'impact qualitatif sur la masse d'eau.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Suivant l'arrêté du 11 septembre 2003 et suivant la norme NF X 10-999, afin de garantir la qualité des eaux souterraines, le forage sera rendu étanche sur sa partie verticale supérieure par injection de ciment sur le pourtour du tubage. L'ouvrage sera protégé par une dalle de béton de 3 m², la tête de forage dépassera de la surface de cette dalle de 30 cm, soit +50cm au dessus du niveau du terrain naturel, et le tout sera ceint d'une margelle avec un couvercle cadénassé. (Voir coupe prévisionnelle du forage en annexe). Le forage sera implanté à plus de 50 mètres des parcelles agricoles voisines susceptibles de recevoir des épandages et des traitements chimiques et/ou phytosanitaires, et à plus de 35 mètres des bâtiments d'élevage et sources de pollution potentielles afin d'éliminer tout risque.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de sa conception, le projet n'aura pas d'impact sur la ressource en eau sur le plan qualitatif. Le prélèvement prévu est modeste, tant en débit horaire qu'en prélèvement annuel et dans la mesure où à défaut de forage, il serait prélevé sur le réseau d'adduction d'eau potable, le faible impact quantitatif serait identique, à ceci près que le projet permet d'exploiter une nappe phréatique différente de celle utilisée en eau potable et que le forage permet au demandeur de gérer son autonomie en eau et de mieux contrôler les paramètres physico-chimique de l'eau nécessaire à l'usage agricole projeté. Une instruction normale du dossier suivant la nomenclature 1.1.1.0 au titre du code de l'environnement sera suffisante.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Coupe prévisionnelle du forage précisant sa construction et sa conformité aux lois et normes en vigueur. Se rapporte aux parties 4.3.1, 6.1 et 6.4 de la présente demande

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

BAILLEUL

le,

27/08/2018

Signature

